

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 09 AVRIL 2019 A 20H00

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 09 avril à vingt heures,

Le conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Serge POINTEAU.

Date de la Convocation et d'affichage : 05/04/2019

Présents : MM. POINTEAU Serge – MEIGNAN Roland - GUENERY Sandrine -- LAUNAY André - DURAND Katia

Excusés : MM. BELLEY Fabien (procuration à M.POINTEAU Serge) - BORDEAU Dominique – LANDAIS Linda - TOURATIER Tony -

Secrétaire de séance : André LAUNAY

M. le Maire informe les membres du conseil municipal de la démission de M. Samuel ROUEIL, le 4 avril 2019.

1. Procès-verbal des séances du 26/03/2019

Procès-verbal non encore rédigé.

2. Vote du budget communal et Lotissement – Délibérations n°23 et 24-2019

Budget communal

Monsieur le Maire expose une proposition du budget primitif pour l'année 2019 :

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 275 297.25 €

En section investissement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 491 696.52 €

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 275 297.25 €

<u>Fonctionnement</u>	<u>Dépenses</u>	
Chapitre 011	Charges à caractère général	82 300,00 €
Chapitre 012	Charges du personnel	58 900,00 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	8 496,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	24 600,00 €
Chapitre 66	Charges financières (intérêts d'emprunt)	1 800,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	10 000,00 €
Chapitre 023	Virement à la section investissement	89 201,25 €

<u>Fonctionnement</u>	<u>Recettes</u>	
Chapitre 002	Excédent reporté	106 906,25 €
Chapitre 70	Produit des services	6 710,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	99 324,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	43 252,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion	14 105,00 €

Chapitre 042	Transfert entre sections	5 000,00 €
--------------	--------------------------	------------

En section investissement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 491 696.52 €

<u>Investissement</u>	<u>Dépenses</u>	
Chapitre 001	Déficit d'investissement reporté	31 009.67 €
Chapitre 016	Emprunts et dettes	17 400 €
Chapitre 021	Immobilisations corporelles	438 286.85 €
Chapitre 040	Transfert entre sections	5 000.00 €

<u>Investissement</u>	<u>Recettes</u>	
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	89 201.25 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers	88 508.60 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	163 986.67 €
Chapitre 16	Emprunt et dettes	150 000,00 €

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif communal tel que présenté par le Maire.

Budget Lotissement

Monsieur le Maire expose une proposition du budget primitif pour l'année 2019

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 13 249.05 €

<u>Fonctionnement</u>	<u>Dépenses</u>	
71355/042	Sortie du stock	13 249.05 €

<u>Fonctionnement</u>	<u>Recettes</u>	
71355/042	Stock final	9 412.33 €
002	Excédent cumulé reporté	3 054.03 €
7015	Vente parcelles	782.69 €

En section investissement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 22 661.38 €

<u>Investissement</u>	<u>Dépenses</u>	
001	Déficit cumulé reporté	13 249,05 €
3355/040	Stock final	9412.33 €

<u>Investissement</u>	<u>Recettes</u>	
3555/040	Sortie de stock	13 249,05 €
1641	Emprunt	9412.33

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget de lotissement tel que présenté par le Maire.

3. Travaux de voirie 2019

M. MEIGNAN, premier adjoint, présente aux membres du conseil municipal, le devis, réactualisé, de l'entreprise PIGEON retenue dans le cadre des travaux de voirie 2019.

Le montant s'élève à 25 489.00 € et comprend la réalisation d'enduit bicouche sur les vois communales de La Marche, Buhannais, La Foncière, La Trotterie et la Magdelaine.

4. Vote des subventions communales – Délibérations n°25-2019

Le maire propose au conseil municipal, de statuer sur l'attribution des subventions suivantes :

Associations	2018 Subvention attribuée
Comité des fêtes	300 €
UNC - AFN	300 € + subv exceptionnelle
Foyer des jeunes	200 €
Club de l'Amitié	400 €
Les Zaméchés	Pas de demande
ADMR	274 €

Décision :

Hors la présence de Mme GUENERY Sandrine et M. MEIGNAN Roland, respectivement Présidente et trésorier du Comité des fêtes,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de verser 300 € de subvention, à chacune des associations communales, ayant transmis une demande.
- de verser 272 € à l'ADMR conformément à sa demande.

5. Heures complémentaires personnel communal – Délibération n°26-2019

M. le Maire fait part que l'agent technique chargé de l'entretien des locaux et des locations a effectué 3.35heures complémentaires entre avril 2018 et mars 2019.

Il propose de lui rémunérer ses heures soit :

Coût horaire charges comprises 15.29 € soit $15.29 \times 3.35 = 51.22$ €

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le paiement des heures complémentaires de l'agent technique.

6. Questions diverses

Elections européennes : Pour le tour de permanence, envoyer un tableau doodle pour que chacun puisse se positionner en fonction de ses disponibilités.

Opération Argent de poche :

Dates de l'opération du 8 au 12 juillet et du 15 au 19 juillet 2019.

Le conseil municipal propose de création de boîtes à livres, une dans le bourg et une à la Halle.

Utiliser des portes étanches. Aux étangs, installer la boîte dans la cabane du pêcheur.

Séance levée à 21 heures 15

S.POINTEAU

R.MEIGNAN

S.GUENERY

A.LAUNAY

K.DURAND